

5.00 crédits	30.0 h + 9.0 h	Q2
--------------	----------------	----

Enseignants	Delchambre Jean-Pierre ;Schmitz Olivier (supplée Delchambre Jean-Pierre) ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Louis
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ce cours constitue une introduction à l'anthropologie sociale et culturelle, qui est une des deux disciplines de finalité du programme SOCA. S'adressant à un auditoire d'étudiants POLS (+ options), il vise à familiariser avec les principaux concepts, enjeux et questionnements de cette discipline, d'une manière qui soit aussi profitable à des étudiants qui ne se destinent pas spécifiquement à faire de l'anthropologie de façon professionnelle. - Situer l'anthropologie (sociale et culturelle) par rapport aux autres disciplines des sciences humaines et sociales, en particulier la sociologie (qui a fait l'objet d'une introduction dans une UE du premier quadrimestre). - Présenter les méthodes emblématiques de l'anthropologie ou de l'ethnologie (l'enquête de terrain, la description ethnographique, l'observation participante, les études de cas élargies ou multi-sites...) en les inscrivant dans le modèle de connaissance des sciences sociales. - Introduire à quelques enseignements tirés des principaux champs de l'anthropologie (l'étude des rites et des mythes, l'échange symbolique, les systèmes de parenté, différents types de sociétés ou de modèles culturels...). - Développer la capacité de regard critique, en distinguant le registre analytique et le registre normatif, en se rapportant de façon informée (ou documentée) à des contextes historiques, et en évitant le double écueil de l'ethnocentrisme et du relativisme.

<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p>L'évaluation se fera sous la forme d'un examen écrit, portant à la fois sur le cours magistral et sur le séminaire de lecture dirigée.</p> <p>L'examen évalue la connaissance de la matière ainsi que la compréhension et l'appropriation des textes lus.</p> <p>S'agissant de la matière vue au cours, l'étudiant doit être capable de restituer les points importants, mais aussi de pouvoir répondre à des questions de compréhension, ce qui suppose un travail de synthèse personnel et approfondi, de même qu'une capacité à mettre en relation différents éléments du cours.</p> <p>Concernant le séminaire de lecture dirigée, les étudiant.e.s doivent avoir une connaissance approfondie des textes travaillés dans le cadre des séances. Qu'ils/elles aient ou pas assisté aux séances de séminaire, il est attendu que les étudiant.e.s aient une connaissance approfondie de ces textes.</p> <p>La méthode d'évaluation est la même lors des sessions de juin et d'août/septembre.</p> <p>Il n'y a pas d'encadrement par l'assistante prévu en dehors des séances programmées au cours du quadrimestre pendant lequel le cours se donne.</p>
<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>L'UE Anthropologie est composée d'un cours magistral de 30h et d'un séminaire de lecture dirigée (6 séances de 1,5h).</p> <p><i>Descriptif du cours magistral :</i></p> <p>Lors du cours magistral, le professeur expose la matière d'une manière qui se veut à la fois vivante, rigoureuse et pédagogiquement adaptée, en tenant compte du fait que les étudiants disposent de supports écrits (plan + notes de cours, non exhaustives). Les étudiants sont invités à faire un usage complémentaire des supports écrits et des exposés oraux, sachant que ces derniers ne consistent pas à « lire les notes de cours », mais à accompagner les étudiants dans leur travail de découverte et d'appropriation de la matière (ce qui suppose de soigner et de ponctuer certains aspects liés à la structuration, à l'articulation, à la hiérarchisation, à l'explicitation, etc.). Dans certaines parties du cours, une formule de type « classe inversée » pourra être d'application (le professeur apportant un éclairage sous un angle différent à partir d'une lecture préalable des notes de cours par les étudiants). La manière d'enseigner vise à favoriser la responsabilisation des étudiants, tout en leur permettant de clarifier et d'approfondir les éléments de la matière qui doivent être acquis et maîtrisés. Ajoutons que le professeur est susceptible d'introduire et de discuter des exemples liés à l'actualité, et que les étudiants ont la possibilité d'intervenir et de poser des questions pendant le cours.</p> <p><i>Descriptif du séminaire de lecture dirigée :</i></p> <p>Cette partie de l'UE comporte 6 séances de lecture dirigée de textes.</p> <p>L'encadrement de ces séances de lecture (d'une durée d'1,5h) est assuré par une assistante.</p> <p>Ces séances ont pour objectif de compléter le cours magistral, de favoriser une appropriation active de la matière et de soutenir les étudiant.e.s dans leurs apprentissages (au niveau formel : lecture analytique de textes scientifiques, et à un niveau plus informel : compréhension des attentes et des exigences liées à la formation universitaire).</p> <p>Les étudiant.e.s travailleront à partir d'une sélection de textes considérés comme faisant partie de la matière de l'UE et donnant lieu à évaluation lors de l'examen (voir ci-dessous).</p> <p>Ces textes seront en rapport avec différentes thématiques et problématiques abordées dans le cadre du cours théorique.</p> <p>La participation au séminaire de lecture dirigée est obligatoire (il ne s'agit pas d'un TP ni d'un monitorat, mais bien d'une composante à part entière de l'UE).</p>
<p>Contenu</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Ouverture n° 1 : présentation d'un objet classique de l'anthropologie et réflexion sur les transformations et appropriations de cet objet dans le monde contemporain – le cas du chamanisme et du néochamanisme. - Ouverture n° 2 : diversité des modèles de société, réflexion sur les critères de comparaison. - La situation de l'anthropologie ou de l'ethnologie dans le contexte d'émergence de cette discipline (deuxième moitié du 19ème siècle) et dans le monde contemporain. Comparaison entre un contexte qui était marqué par l'affirmation des Etats-nations et le colonialisme, et un contexte désormais postcolonial, caractérisé à la fois par la globalisation et la diversité culturelle. - Eclairages sur le modèle de connaissance et les méthodes de l'anthropologie. - L'évolutionnisme et ses remises en question (le culturalisme et la reconnaissance des identités culturelles particulières, le structuralisme et la réhabilitation de la « pensée sauvage », l'anthropologie dynamique et la prise en compte des acteurs et des conflits...). - Introduction à trois grands champs de l'anthropologie : 1) l'étude des mythes et des rites (en ce compris les ressorts de l'« efficacité symbolique »); 2) l'échange symbolique à travers l'étude des prestations réciproques cérémonielles de type kula ou potlatch (comparaison avec l'échange économique ou marchand); 3) le domaine de la parenté (la prohibition de l'inceste, les règles d'alliance et de filiation, différents types de systèmes de parenté...).
<p>Bibliographie</p>	<p>Voir syllabus.</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>ESPB</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en information et communication	COMB1BA	5		
Bachelier en information et communication (français-anglais)	COAB1BA	5		
Bachelier en information et communication (français-néerlandais-anglais)	COTB1BA	5		
Bachelier en sociologie et anthropologie	SOCB1BA	5		
Bachelier en sociologie et anthropologie (français-anglais)	SOAB1BA	5		
Bachelier en sociologie et anthropologie (français-néerlandais-anglais)	SOTB1BA	5		
Bachelier en sciences politiques, orientation générale	SPOB1BA	5		
Bachelier en sciences politiques, orientation générale (français-anglais)	SPAB1BA	5		
Bachelier en sciences politiques, orientation générale (français-néerlandais-anglais)	SPTB1BA	5		